

Contribution du Bureau du PNUD/Sénégal à la mise en œuvre du Programme d'Actions en faveur des Pays les Moins Avancés (PMA)

I- Contexte du Développement

Le Sénégal a une superficie de 196.722 km². Il est limité au Nord par la Mauritanie, à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée Bissau et la Guinée Conakry et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Il compte 11 régions administratives, 35 départements et 320 communautés rurales.

Selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain, avec un IDH de 43,3% (calculé sur la base de données de 1999) en 2002, le Sénégal occupe le 154ème rang sur 173 pays.. Sa population est estimée à 9.582.542 millions d'habitants en 2000 et croît au taux annuel de 2,7%. En 2002, le Sénégal a organisé le troisième recensement de sa population.

Depuis l'année 2000, le pays est classé dans la catégorie des Pays les Moins Avancés (PMA). Son revenu national brut par tête en termes constants a atteint 256.168 FCFA soit environ 356\$US en 2001.

A la suite de la dévaluation du franc CFA de janvier 1994, l'économie sénégalaise a renoué avec la croissance, le PIB réel ayant crû de 2,9% en 1994 et de plus de 5% par an en moyenne entre 1995 et 2001. Toutefois, ces performances économiques enregistrées n'ont pas contribué à améliorer significativement les conditions de vie des populations et à réduire substantiellement la pauvreté

Sur la base d'une ligne de pauvreté correspondant à une consommation de 2400 calories par personne et par jour, la première enquête budget consommation (ESAM-I) a permis d'évaluer la proportion des ménages en dessous du seuil de pauvreté à 57,9% en 1994. Les premiers résultats du QUID évaluent cette proportion à 53,9% en 2001.

II – Appui du Bureau du PNUD à la mise en œuvre du Programme d'Actions en faveur du Sénégal comme PMA

Le Sénégal a initié en 2000 après l'adoption de son document intérimaire, un processus participatif de préparation d'une stratégie de réduction de la pauvreté fondée sur une croissance redistributrice et la satisfaction des besoins de base des populations pauvres. Le consensus autour de cette stratégie met l'accent sur la nécessité d'une mobilisation des décideurs politiques, des acteurs nationaux et des partenaires au développement pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion à travers l'établissement d'un lien étroit entre la réduction de la pauvreté, les progrès économiques et le renforcement des capacités.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'appui du PNUD qui, conformément à son cadre de coopération pays (CCP) 1997/2001 et celui de 2002/2004, a concentré l'essentiel de ses efforts dans la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté. Cet appui s'est axé sur :

A/ La mise en Place d'un Programme Elargi de Lutte Contre la Pauvreté (PELCP) entre 1997 et 2001 qui a appuyé l'élaboration du DSRP dans :

- 1. les enquêtes de perceptions:** Il s'est agi de deux enquêtes, l'une quantitative et l'autre qualitative menées dans le cadre du processus du DSRP dans l'ensemble des dix régions du Sénégal. Elles ont été entièrement financées par le PNUD
- 2. Les consultations régionales :** Ces consultations ont été cofinancées par le PNUD (pour six régions) et par les autres partenaires (pour les quatre autres régions). Elle se sont déroulées sous formes d'ateliers régionaux ont permis d'affiner la compréhension du

profil de la pauvreté à partir d'une analyse fine du contexte spécifique de chaque région, de faire une revue participative des politiques sectorielles dans chaque région, de faire le bilan des plans et programmes régionaux en rapport avec les objectifs de lutte contre la pauvreté.

3. **Le Séminaire de validation du DSRP** : En vue de valider les rapports sectoriels des différents groupes thématiques, le secrétariat du comité technique permanent du DSRP a rédigé un rapport provisoire. Fidèle à sa démarche participative, le comité technique permanent a convié en décembre 2001 un « Séminaire National de Synthèse et de Validation du DSRP » qui a vu la participation de tous les acteurs socio-économiques nationaux. Ce séminaire entièrement financé par le PNUD.
4. **Le Séminaire sur les mécanismes de suivi de la mise en œuvre du DSRP** : L'une des recommandations fortes du séminaire de synthèse et de validation du DSRP de décembre 2001 était de continuer la réflexion pour la définition d'indicateurs opérationnels devant servir d'instruments de suivi/évaluation d'une part, et d'un cadre de mise en œuvre de la stratégie nationale de mise en œuvre du DSRP. C'est le PNUD qui a appuyé l'organisation de ces assises nationales.
5. **L'Observatoire National sur la Pauvreté, les Conditions de Vie et le Développement Humain** : En vue de permettre un suivi efficace de la mise en œuvre du DSRP, le Gouvernement s'est engagé à mettre en place un observatoire national sur la Pauvreté, les Conditions de Vie et le Développement Humain. Cet observatoire sera en effet conçu comme un dispositif national, permanent et intégré de suivi/évaluation sur la pauvreté, les conditions de vie et le développement humain. L'appui du PNUD sera d'abord axé sur la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire de consultants nationaux et internationaux qui a déjà démarré à la fin octobre 2002 le travail de conception de l'architecture et mise en place du système d'information de l'observatoire. Il s'agit là du premier jalon de l'appui du PNUD à la mise en œuvre du DSRP.

Concernant son septième cycle de coopération, le PNUD a d'accord partie Gouvernement mis en place une équipe de consultants qui est entrain de travailler à l'élaboration d'un document d'appui au programme (DAP) qui, selon ses termes de référence, serait axé sur la poursuite de l'appui à la lutte contre la pauvreté. Aussi, le PNUD est – il en train d'appuyer le gouvernement pour l'élaboration d'une seconde édition du Rapport National sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Pour ce qui est de la Promotion de la Bonne Gouvernance, le PNUD a fini d'élaborer un Programme National de Bonne Gouvernance qui a été validé par le gouvernement et dont le DAP est en cours de finalisation. Entre 1997 et 2002, l'appui du PNUD dans ce domaine s'est matérialisé par le soutien au Programme de Réforme du Secteur Public (PIRSP).

Aussi par d'autres actions du Programme, le PNUD appui le processus de décentralisation en cours dans le pays par le renforcement des capacités au niveau local.

Par d'autres actions plus ponctuelles, le PNUD travaille en collaboration avec d'autres partenaires à l'amélioration de la gestion des finances publiques et à une revue conjointe de la passation des marchés. En effet, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de développement ont entrepris avec le gouvernement du Sénégal une mission de revue des finances publiques qui comprend entre autres aspects une étude analytique du système de passation des marchés publics à laquelle le PNUD a apporté son appui par la mise à disposition d'un consultant.

